

COLLEGE PAUL LANDOWSKI
94 RUE ESCUDIER
BOULOGNE-BILLANCOURT
ANNEE 2015-2016

ADHESION A L'ASSOCIATION SPORTIVE

NOM : **PRENOM :**

CLASSE : **SEXE :** (M / F) **DATE DE NAISSANCE :**

Personne à contacter :

NOM : N° tél. :

NOM : N° tél. :

ADRESSE MAIL :

.....

ACTIVITES CHOISIES (1 ou 2 possibles) :

AUTORISATION PARENTALE

**Je soussigné (e),, père, mère, représentant
légal (1) de
l'élève ci dessus nommé :**

- L'autorise à participer aux activités de l'association sportive du collègue Paul Landowski,
- A bien pris connaissance des conditions de fonctionnement (au verso).
- Autorise le professeur responsable ou accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (2).

A BOULOGNE-BILLANCOURT, le Signature :

- (1) Rayer les mentions inutiles
(2) Rayer en cas de refus d'autorisation

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE SPORTIVE EN LOISIR ET EN COMPETITION**

Je soussigné (e),

.....

Docteur en médecine, demeurant.....

.....

Certifie avoir examiné

Né (é) le

Et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la

pratique des sports suivants, en loisir et en compétition :

(Rayer uniquement les sports contre-indiqués)

- Badminton
- Basket ball
- Cross
- Danse
- Tennis de table
- Futsal

Fait à Cachet et signature du médecin

.....le

FONCTIONNEMENT DE L'A.S.

ACTIVITES :

Les professeurs d' E.P.S animent les activités suivantes :

- **Badminton** : les mardi et vendredi midi, et le mercredi de 12h30 à 13h45.
- **Basket ball** : le mercredi de 14h à 15h30 pour les benjamins (nés en 2004 et 2003).
Le mercredi de 15h30 à 17h00 pour les minimes (nés en 2002 et avant).
- **Danse** : le mercredi de 12h30 à 14h00 (6èmes/5èmes) et de 14h à 15h30 (4èmes/3èmes).
- **Tennis de table** : le lundi et le jeudi midi.
- **Futsal** : le jeudi midi.

La participation aux activités de l'association sportive implique un strict respect des règles de vie du collège et peut donc être suspendue en cas de comportement inadapté.

LICENCES :

Les élèves peuvent pratiquer une ou deux activités avec la même licence. Ils sont affiliés à l' UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

COMPETITIONS :

Le collège Landowski fait partie du bassin d'éducation de Boulogne.

Les compétitions sont organisées au niveau de ce « district ».

(Sèvres, Meudon, Issy, Chaville, Garches, St Cloud, Vaucresson, Ville d'Avray et Boulogne).

Les meilleures équipes se qualifient ensuite en département, puis académie voire national.

Un calendrier est prévu en début d'année et donné aux élèves.

Chaque mercredi, un planning est établi ; les informations sont affichés sur le tableau des élèves.

Il arrive que, certaines semaines, les élèves ne soient pas concernés par les activités programmées.

(Des informations sont mis en ligne régulièrement sur le site du collège ou envoyées par mail).

DEPLACEMENTS :

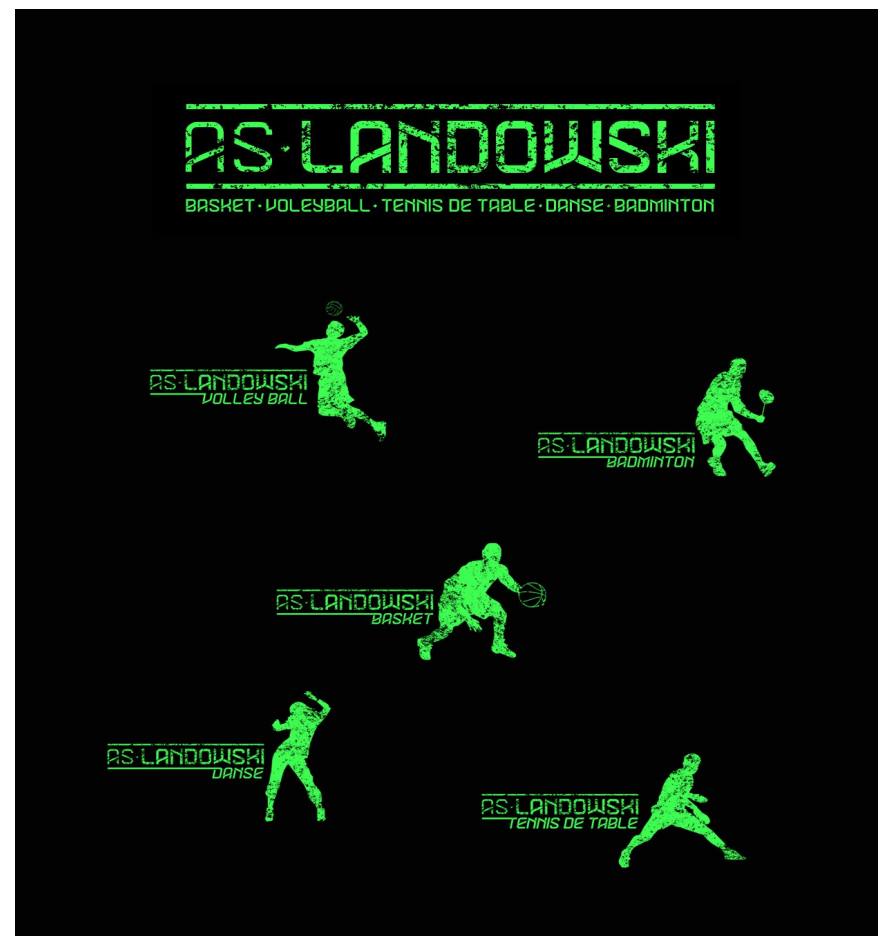
Les déplacements se font dans le car du district, parfois en voiture ou en transport en commun.

Les élèves reçoivent une convocation (par écrit) leur précisant lieu et horaires, voire moyens de transport.

REPAS :

Il se fait après l'activité dans la semaine à 13h (demi-pension) ; avant le mercredi (au gymnase).

Inscriptions le **mercredi 9 septembre de 12h à 14h** au gymnase 42 rue Denfert Rochereau ou en retournant cette fiche au professeur d' E.P.S. **Début des activités : le 16 septembre.**



Pour valider votre inscription à l' AS, vous devez remettre aux professeurs d' EPS tous les documents suivants :

- Un certificat médical** (document joint ou feuillet à part).
- Une cotisation de 30 €** (PASS 92 ou chèque à l'ordre de : « AS du collège Landowski »)
- Une autorisation parentale bien renseignée**, ci-jointe.

